

Évolution des productions agricoles et des espaces ruraux sous influence urbaine

Promenades dans les campagnes montréalaises

Pierre Donadieu

En visitant, au Québec, Montréal et sa région, on peut se demander si les espaces agricoles qui entourent la ville n'ont pas d'autres significations que celle de permettre l'activité agricole (figure 1). L'hypothèse se justifie si l'on tient compte du phénomène d'exurbanisation, qui pousse une majorité de citoyens travaillant dans les centres des villes les campagnes périurbaines au cadre de vie de plus en plus apprécié. En cherchant à habiter en dehors de l'agglomération, les Montréalais témoignent de plus en plus d'un goût pour l'espace agricole, qui ne résulte pas seulement d'une fuite du milieu urbain, mais d'une relation culturelle inédite avec le territoire de l'agriculture. La principale conséquence de ce nouveau rapport avec les activités agricoles est de donner une signification inattendue à l'espace et aux produits agricoles dans et hors du tissu urbain.

breuses métropoles européennes, l'agriculture, outre la stricte production agro-alimentaire, joue un rôle dans six domaines liés à la présence de la ville : urbanistique, pédagogique, patrimonial, environnemental, social et paysager. Méconnus en général par les agriculteurs, ces rôles semblent peu reconnus par les gestionnaires et les aménageurs urbains ou, s'ils le sont, leur évocation reste marginale ou implicite.

La fonction urbanistique est celle des espaces agricoles qui permettent à l'agglomération de ménager des coupures vertes dans le tissu urbain plus ou moins compact, de la même façon que les espaces boisés, les parcs et les jardins publics [1]. À l'exception des parcelles du collège McDonald de l'université McGill, situé à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, le territoire de la commu-

nauté urbaine de Montréal (CUM) est totalement partagé entre l'espace bâti et les nombreux parcs de l'agglomération. L'agriculture disparue ne peut y revenir que sous une forme symbolique : pédagogique, patrimoniale et paysagère. En revanche, au nord de Montréal, l'île Jésus, où se situe la ville de Laval, dispose encore d'un peu plus d'un quart de sa superficie (6 966 ha) sous forme agricole, l'essentiel étant situé au nord-est de l'île. Ces terrains sont strictement protégés depuis la promulgation de la loi de protection des sols agricoles en 1990. Peu d'éléments explicites indiquent que cette protection sert à Laval des intérêts urbanistiques dans la mesure où la loi vise indifféremment des sols agricoles en milieu urbain et rural. Toutefois, ceux qui ont en charge la promotion économique de la ville entendent faire de

Les fonctions urbaines de l'agriculture dans la région de Montréal

Dans l'agglomération urbaine montréalaise, comme d'ailleurs dans de nom-



Figure 1. Le milieu périurbain de Montréal

Figure 1. The countryside around Montréal.

P. Donadieu : École nationale supérieure du paysage, 4, rue Hardy, 78009 Versailles cedex, France.

Tirés à part : P. Donadieu

Encadré

La région de Montréal

1911 : 470 000 habitants (île de Montréal)
1971 : 1 300 000 habitants (idem)
1981 : 2 863 000 habitants dont CUM* : 1 760 000
1986 : 2 921 000 habitants dont CUM : 1 753 000
1996 : 3 150 000 habitants dont CUM : 1 775 000

La rurbanisation de cette région est en cours depuis 1970 ; 80 % des sols du Québec aptes à l'agriculture rentable y sont localisés.

* CUM : Communauté urbaine de Montréal

Montreal region

L'activité horticole de l'île (maraîchage, cultures florales, pépinières, notamment) l'emblème identitaire de l'agglomération qui est reconnue, avec celle de Sainte-Hyacinthe, comme l'une des deux capitales horticoles du Québec. Les informations fournies par l'urbaniste de la cité confirment que son espace non résidentiel est d'abord celui des entreprises agricoles, que les friches doivent y être résorbées par tous les moyens et que les relations entre les deux territoires ne sont pas ou que peu pensées en termes de fonctionnalités urbaines. Néanmoins à Laval, le rôle d'espace vert des zones agricoles est flagrant ; il n'est toutefois ni reconnu, ni en projet, bien que certains horticulteurs admettent que, dans leurs exploitations, leurs espaces de circulation puissent être utilisés pour la promenade citadine.

À la périphérie de l'agglomération montréalaise, jusqu'à 30 kilomètres au sud et au nord du fleuve Saint-Laurent, les espaces agricoles, fermement protégés de l'urbanisation non planifiée, peuvent désormais jouer le rôle d'infrastructures vertes du tissu urbain : ils créent les conditions de la pérennité d'une campagne, pour la plus grande satisfaction des habitants qui viennent y habiter en ayant leur emploi à Montréal. Tout se passe donc comme si la loi de protection des sols agricoles permettait de penser les formes urbaines en fonction d'un nouveau rapport entre urbanité et ruralité,

mais que ce potentiel n'était pas ou que peu mis en avant par les gestionnaires et les élus, plus préoccupés par les problèmes d'emplois, de marchés agro-alimentaires et de sécurité alimentaire de la province.

La fonction pédagogique de l'agriculture n'apparaît nettement que dans la ferme écologique du parc-nature du cap Saint-Jacques, l'un des neuf parcs-nature de l'île de Montréal (*Photos 1A et B*). Ouverte toute l'année et exploitée par la Corporation D-Trois-Pierres, elle offre au public la visite des bâtiments d'élevage, des serres et du jardin potager, guidée ou non par des animateurs, ainsi que des « brunchs » champêtres (le samedi et le dimanche) et des promenades en carrioles. La nature du personnel de la ferme (de jeunes délinquants en voie de réinsertion) indique clairement que le contact avec la nature et les pratiques agricoles jugées exemplaires (culture biologique) sont considérés comme une condition de rééducation des jeunes en difficulté. Ces derniers sont les acteurs d'une activité agricole qui est donnée à voir aux citadins et, en particulier, aux jeunes enfants que la société juge souvent ignorants de la réalité de la production alimentaire.

Cette fonction éducative, sur laquelle insistent beaucoup les médias au Québec, semble aussi perçue par les agriculteurs rencontrés qui y voient un facteur favorable à l'attraction de la clientèle : là où les enfants désirent venir, les parents suivent et réciproquement ! Au nord de Montréal, un agriculteur a placé un petit enclos pour chèvres et moutons à l'entrée de ses parcelles de maraîchage et de petits fruits ouvertes à l'« autocueillette ». En outre, l'idée de montrer une agriculture propre et non polluante semble s'imposer aux agriculteurs rencontrés. Certains tentent réellement de diminuer le nombre de traitements pesticides sur leurs vergers avec l'aide d'un technicien agricole, d'autres reconnaissent cacher au public pulvérisateurs et emballages de produits chimiques. En effet, le souci d'une plus grande attractivité pour le public dans les exploitations pratiquant l'autocueillette se traduit par une attention plus marquée à la qualité de l'accueil, de la présentation et des produits. Sans avoir nécessairement le label d'agriculture biologique (détenu par 500 agriculteurs environ au Québec), la ferme où le citadin se rend pour cueillir ses pommes ou ses fraises doit offrir des garanties immédiatement perceptibles de qualité. C'est dès lors à l'agriculteur de se faire pédagogue et commerçant pour expliquer ses pratiques

et les rendre le plus transparentes possible à des consommateurs parfois exigeants.

Le projet de parc agricole de Senneville, à l'ouest de l'île de Montréal, apparaît comme un nouveau type de parc-nature voulu par la communauté urbaine. Le projet pédagogique, expliqué par l'architecte-paysagiste, est primordial car la famille Johnson, légataire de la propriété, impose que le concept de parc reflète fidèlement les idées universalistes de l'écologiste Pierre Dansereau [2] très influent depuis vingt ans au Canada. Il semble donc que l'intérêt pour la pédagogie de l'environnement, très orientée à Montréal sur les lieux écologiques, se déplace des espaces forestiers, des cours d'eau et des marais vers l'espace agricole, non seulement pour diversifier l'offre d'espaces de loisirs urbains, mais aussi pour chercher de nouveaux produits à origines géographiques et écologiques connues. Il n'est donc pas impossible que se développe au Québec, comme en France, le commerce de produits à label de type AOC ou autre.

La fonction patrimoniale est celle d'un bien revendiqué par des personnes morales ou physiques, publiques ou privées, afin d'être transmis intégralement à leurs descendants. Dans la région de Montréal, cette caractéristique concerne les propriétaires individuels de sols agricoles, agriculteurs ou non. Les premiers peuvent souhaiter transmettre un outil de travail protégé par la loi à leurs enfants, les seconds rechercher la réalisation d'une plus-value à la vente résultant du classement de leur propriété en terre urbanisable. En cas de classement en zone agricole, ces propriétaires, surtout s'ils ne paient pas leurs impôts fonciers, peuvent se voir contraints de remettre leurs terres à la disposition de la collectivité, comme à Laval.

Il existe aussi une revendication collective d'espaces agricoles comme patrimoine culturel à l'instar de ce qui est observé avec les vignobles réimplantés plus ou moins récemment en région parisienne (Montmartre, Suresne, Sartrouville). Certaines productions, notamment celle des érablières au sud-est de Montréal, sont l'occasion de fêtes qui mobilisent une grande partie de la population. Le fait le plus important de ces dernières années, cependant, est la constitution des terres agricoles québécoises en véritable patrimoine d'intérêt alimentaire et économique grâce à la loi de protection des terres agricoles de 1990. En raison de la zonation qu'elle entraîne, elle interdit la transformation de

l'utilisation actuelle en un autre usage qu'agricole, mais ne s'oppose pas, dans l'état actuel des pratiques, à l'apparition de golfs ! C'est le gouvernement provincial qui a été ici l'agent de la mise en patrimoine public de l'espace agricole contre les pressions des propriétaires cherchant à percevoir des plus-values foncières. La loi adoptée, de portée politique majeure, résulte de la prise de conscience de la rareté des bonnes terres agricoles et de leur localisation dans la région du Saint-Laurent, la plus soumise aux pressions fortes ou diffuses d'urbanisation. Ce geste politique aboutit à geler les usages des espaces agricoles zonés et à juxtaposer dans chaque municipalité, comme en France, les espaces urbains, ou à urbaniser, et les espaces d'agriculture, ainsi que les « boisés » qui en revanche restent, sauf exceptions, non protégés. Ainsi patrimonialisés, les biens fonciers à usages agricoles ne peuvent plus être vendus pour d'autres usages, sauf si une autorisation de « dézonage » est accordée par les pouvoirs publics. Il s'agit là d'une limitation importante du droit de la propriété privée, au nom de l'intérêt public, compris explicitement, comme en Suisse, du point de vue de la sécurité agro-alimentaire de la province, et implicitement comme nécessité de régulation spatiale de la croissance urbaine locale.

La fonction environnementale

Considérée du point de vue du fonctionnement organique des écosystèmes agricoles, l'agriculture peut jouer des rôles importants pour la ville : en agissant par exemple sur la qualité thermique des masses d'air qui circulent entre les lieux pollués (centres des villes, autoroutes, industries) et les espaces cultivés, ou bien en produisant des espaces d'habitation ou de récréation appréciés par les citadins. En d'autres termes, l'espace agricole, comme l'espace forestier, peut créer les conditions suffisantes de confort, par comparaison avec la ville, pour que – coût plus faible des logements, désir de nature et infrastructures routières aidant – beaucoup de citadins s'y localisent de plus en plus, au Québec comme en France. Toutefois, les rejets polluants de pesticides, d'engrais et d'herbicides dans les eaux de ces régions constituent un risque permanent si les agriculteurs sont peu attentifs et mal encadrés. Dans la région de Montréal, ces problèmes existent comme

Summary

Urban impact on agricultural production and rural land-use patterns Walks in the countryside around Montreal

P. Donadieu

In the urban community of Montreal (Quebec), farmland is not solely utilized for crop production activities. Farmers contribute to organizing the urban-fringe region with the aim of making it more attractive than the built-up city centres. The development of recreational sites and housing is encouraged to enhance the overall quality of life in the countryside, thus promoting the development of pedagogical activities linked with farm life. Community gardens are created which are favourable for social exchanges with local inhabitants.

Farmland, farmers and gardeners thus contribute to improving the urban quality of life. This environmentalistic approach, i.e. establishing links between urban and rural social practices, is very strong in Quebec. This trend highlights the development of a new market for symbolic goods and services, i.e. heritage, identity and esthetic values are giving rise to increasing exchanges between city and country, with public and private sector control at issue.

Cahiers Agricultures 1998 ; 7 : 139-45.

dans la plupart des villes. Le long du Saint-Laurent, l'eau est inconsommable sans traitement et souvent interdite à la baignade pour des raisons de santé publique. Étant donné l'attention extrême accordée par les médias et les consommateurs aux questions d'environnement et de qualité des aliments, il semble peu probable que les agriculteurs soient impliqués dans des pollutions dont ils seraient directement responsables, mais ce point de vue est peut-être optimiste. Est-ce aussi à cause de cette sensibilité étonnante aux questions d'écologie que l'agriculture n'utilise pas les boues des stations d'épuration qui sont intégralement incinérées ? Tout se passe apparemment comme si l'agriculture produisait des espaces campagnards sains et confortables, propices à la résidence principale ou secondaire, les pouvoirs publics mettant en œuvre des politiques conservatrices pour qu'ils le restent.

Dans un pays naturellement dominé par la forêt, où l'habitat de villégiature s'installe volontiers dans les bois et au bord des lacs, l'agriculture produit depuis peu de temps – 300 ans – des espaces favorables aux établissements humains durables. Entre culture forestière et culture urbaine, l'espace agricole penche de plus en plus, semble-t-il, pour une appartenance à la ville, à la fois pour nourrir celle-ci et pour créer un cadre de vie agréable pour ceux qui y travaillent.

La fonction de sociabilisation

Dans les quartiers denses et modestes de Montréal existent des jardins communautaires (Photos 2 et 3), de dimensions en général restreintes (quelques ares), où les résidents voisins cultivent, comme dans les jardins familiaux ou ouvriers français, légumes, vignes, arbres fruitiers et fleurs. Ces jardins, où se développe une authentique horticulture, sont gérés collectivement et se révèlent la plupart du temps des lieux de rencontres imprévus et d'échanges entre jardiniers. Chaque groupe de jardins a son cachet selon qu'il est cultivé par des Montréalais d'origine différente, italienne ou asiatique par exemple ; on y retrouve tous les modes de vie décrits minutieusement par les sociologues français depuis quinze ans (Dubost, Weber, Conan, Peraldi, etc.). Leur impact économique et urbanistique paraît quasi négligeable étant donnée leur taille. Toutefois, pour les jardiniers et leur famille, ils ne représentent pas seulement une source alimentaire précieuse, mais aussi un espace de convivialité, extérieur au logement trop exigü. À la belle saison, et dans de meilleures conditions d'intimité que dans les parcs urbains, tous, valides ou invalides, enfants ou adultes, actifs, retraités ou chômeurs peuvent s'y retrouver en tant que groupe familial, communautaire ou ethnique. Certains de ces jardins, remarqués pour leurs qualités



Photo 1. La ferme écologique du parc-nature du cap Saint-Jacques aménagé sur l'emplacement d'une ancienne ferme. A : le potager géré selon les principes de l'agriculture biologique ; B : les serres biologiques et les chevaux utilisés pour les promenades en carrioles.

Photo 1. Ecological farm in the Cap Saint Jacques natural park located on a former farm site. A : An organic vegetable garden. B : Organic greenhouses and horses used for sleigh rides

Photo 4. Le verger situé en face du Centre canadien d'architecture dans le centre de la ville de Montréal.

Photo 4. An orchard located across from the Canadian Centre for Architecture in downtown Montreal.

esthétiques et symboliques, peuvent devenir pour les observateurs avertis des micro-paysages pittoresques, rares et donc recherchés dans le labyrinthe urbain aux charmes insoupçonnables.

La qualification paysagère

Un paysage est un espace reconnu, par tout ou partie de la société, pour ses qualités esthétiques ou symboliques [3]. Dans ce domaine, les pratiques sociales

relèvent de l'art du paysage dont l'art des jardins est la forme la plus sophistiquée [4]. Hormis le cas particulier des jardins communautaires, peu de lieux agricoles dans la région de Montréal possèdent de telles propriétés qui sont généralement attribuées aux parcs et aux jardins conçus à cet effet. Les Québécois entretiennent en effet dans le domaine de l'horticulture ornementale une solide tradition culturelle étayée par des noms célèbres pour la pépinière et la botanique comme ceux

d'Auguste Dupuis, de la dynastie des Perron et du botaniste frère Marie-Victorin. Cette tradition verra sa consécration à Montréal avec la création du jardin botanique, de 1936 à 1940, et l'organisation des Floralies internationales au Biodôme et à l'île Notre-Dame en 1980. Aujourd'hui, l'idée de paysage déborde la tradition du jardin ornemental privé ou public, dans la mesure où le regard collectif peut s'emparer de panoramas sur les villes, les fleuves ou les lacs, pour leur

Photos 2 et 3. Des jardins communautaires dans les quartiers d'habitat populaire de Montréal.

Photos 2 and 3. Community gardens in popular residential sections of the city of Montreal.

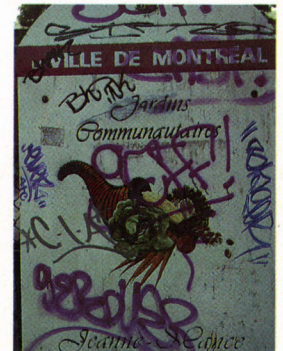




Photo 5. Cultures maraîchères à Laval : buttage des tomates en juillet.

Photo 5. Vegetable cropfields in Laval : hilling tomatoes in July.



Photo 6. Dans le sud des Laurentides. A : ferme d'autocueillette aux volets décorés ; B : vergers de pommiers ; C : enseigne d'un arboriculteur pratiquant la vente directe.

Photo 6. In the southern Laurentian Mountains. A : Farm where customers can pick their own produce. Note decorated shutters. B : Apple orchards. C : Sign of a fruit grower who sells fruit directly.

Les photos sont dues à P. Donadieu



Photo 7. Cabane à sucre dans les érablières du mont Saint-Hilaire.

Photo 7. Sugarhouse in a maple bush on Mont Saint-Hilaire.

donner la qualité de spectacles remarquables, bien que personne ne les ait conçus pour être des paysages admirables. Si l'on en juge par les différentes représentations artistiques de paysages et de jardins, les Montréalais semblent partagés entre deux formes majeures de désirs de nature. D'une part, une nature sauvage quasi primitive, forestière et aquatique, symbole mythique du ressourcement individuel et de l'équilibre physique et mental, lieu de jouissance esthétique inépuisable d'une vie inventoriée et répertoriée par les scientifiques. D'autre part, une nature jardinière, domestiquée, aux effets attendus et contrôlés, héritière de la tradition horticole et particulièrement appréciée dans l'espace visible de la propriété privée.

Entre ces deux pôles culturels de rapports sociaux à l'espace et à la nature, il y a peu de place pour l'agriculture, sinon en tant qu'espace de productions techniques et économiques voué aux espèces ornementales utilisées par les nombreux amateurs de jardins, les paysagistes professionnels et les architectes-paysagistes. Au nord comme au sud de Montréal, l'espace agricole actuel n'est pas, en soi, un paysage remarquable, mais bien le territoire des entreprises agricoles. Il ne fait l'objet, semble-t-il, d'aucune représentation paysagère artistique, écrite ou orale. Toutefois, il existe de nombreuses images (photos, aquarelles, etc.) et probablement aussi des textes littéraires qui expriment des paysages agricoles nostalgiques où reviennent de façon insistante des formes pittoresques de la campagne traditionnelle : fermes anciennes, moulins, clôtures de prairies, troupeaux de vaches ou silos à grains dans un paysage printanier ou enneigé.

La sensibilité aux paysages agricoles est sans doute plus marquée qu'il n'y paraît et pas uniquement sous une forme mélancolique. En témoigne le petit verger (Photo 4) qui a été créé en face du Centre canadien d'architecture de Montréal dont la propriétaire est connue pour son intérêt en faveur du paysage. Ouvert au public qui peut en apprécier les fleurs et en goûter les fruits, ce verger symbolique est aussi un rappel patrimonial. Il y a 150 ans, à l'exposition internationale de Paris, les Canadiens présentaient 178 variétés de pommes et 36 variétés de prunes dont il en reste bien peu aujourd'hui. Un autre signe de l'intérêt du public pour les paysages agricoles en milieu urbain est le projet déjà évoqué de parc agricole

conçu par des paysagistes et la CUM à la manière des fermes « ornées » du début du XIX^e siècle en Europe. À cette époque, les aristocrates éclairés et férus de sciences physiocratiques demandaient aux architectes de jardins de dessiner des fermes exemplaires pour les pratiques agricoles de l'époque. Cette tradition semble être reprise, sous une forme contemporaine : l'écologue militant Pierre Dansereau ne souhaite-t-il pas installer un lieu d'agriculture symbolique d'une nouvelle façon de penser la solidarité alimentaire planétaire ? Dans ces deux derniers cas, la technique agricole semble se dissocier de son appartenance à l'espace rural, auquel la rattache son histoire, pour être incluse en tant que forme ou système symbolique dans l'espace urbain qui lui donne sa signification et sa raison d'être. Dans chacun de ces cas, la finalité économique première s'estompe derrière de nouveaux objectifs, pédagogiques (le parc agricole) ou symboliques et patrimoniaux (le verger du Centre d'architecture).

Nouveaux regards sur l'agriculture urbaine

L'espace agricole comme condition au développement urbain

Au souci environnementaliste de la culture québécoise s'ajoute la prise de conscience d'un processus de régression des surfaces agricoles essentiellement localisées dans la région du fleuve Saint-Laurent mais désormais protégées par la loi. Dans ce nouveau contexte d'aménagement de l'espace, le développement de la métropole montréalaise doit tenir compte des espaces agricoles protégés qui vont, par la force des choses, faire partie de l'agglomération et définir une nouvelle « ville-campagne », pour reprendre le terme utilisé par l'urbaniste Sénécal et ses collaborateurs à propos de la ville de Laval. Dans cette cité, ils soulignent que la notion, bien qu'inscrite dans le schéma d'aménagement, ne fut pas reprise par les acteurs locaux qui privilégierent le partenariat économique avec l'Union des producteurs agricoles plutôt qu'avec les

mouvements écologistes défenseurs d'une ville verte écologique.

Attentifs aux enjeux économiques et politiques du débat local, les chercheurs en urbanisme négligent les processus non agricoles qui affectent l'espace agricole. De plus en plus inclus dans la zone d'influence de la ville, le territoire agricole, ses produits et ses agriculteurs deviennent un patrimoine collectif dont le grignotage deviendra de moins en moins toléré par les habitants. Ceci est habilement exploité par la ville de Laval qui utilise l'image dynamique de l'horticulture pour en faire un emblème de la cité (Photo 5). Parallèlement, on s'aperçoit que certains lieux agricoles ou horticoles acquièrent des significations nouvelles, sociales (les jardins communautaires), écologiques (les parcs agricoles et fermes écologiques), patrimoniales (les sites historiques pittoresques d'intérêt culturel) ou symboliques (le verger du Centre d'architecture). Selon la lecture qui en est faite, ces espaces peuvent mêler leurs sens possibles et devenir des lieux essentiels de la métropole.

Cette évolution du regard sur les espaces agricoles et les pratiques sociales qui les concernent en est sans doute à son début. Elle est repérable à travers des indices qui montrent que la production ne dépend plus uniquement des logiques techniques des agriculteurs, mais aussi de l'intérêt qui est porté au regard d'autrui sur l'exploitation. Certains agriculteurs manifestent des intentions décoratives en peignant les volets des fenêtres de leur hangar (Photo 6A), d'autres plantent des buissons ornementaux à l'entrée de leur exploitation. Indices de langages aussi, avec les mots de « parcs agricoles » et « de ville-campagne » qui traduisent des projets de territoires nouveaux façonnés par l'agriculture, mais en tenant compte de nouveaux objectifs des techniques agricoles correspondant à des services à rendre aux habitants des villes et des campagnes. Le nouveau processus qui est ici évoqué est tout à fait comparable à la mutation de gestion observée depuis un siècle dans les forêts urbaines et périurbaines parisiennes, où la gestion forestière a pour but de favoriser les loisirs citadins aux dépens, souvent, de la production de bois et de la chasse. Mais ce résultat fut long à intégrer par la culture forestière. Certains lieux traditionnels ont déjà acquis insensiblement un statut culturel nouveau et sont aujourd'hui considérés comme des traces précieuses ou des signes vivants du patrimoine : les vieux

moulins, les murets témoins des anciennes trames foncières (les « rangs ») les cabanes à sucre (Photo 7) où est fabriqué le sirop d'érable, hauts-lieux de convivialités printanières, et déjà peut-être certains vergers aux produits remarquables – cidres, sirops et confitures (Photos 6B et C) –, les vignobles ou certains bâtiments d'élevage.

Les raisons de l'évolution de l'espace agricole périurbain

À la source de cette diversification culturelle de l'agriculture périurbaine – qui est en partie responsable de sa diversification technique – quelques idéologies sont repérables. Entendons par là des systèmes d'explication du monde lisibles dans des idées, des croyances et des doctrines propres à une époque et à une société. Si l'on excepte l'idéologie libérale qui domine la culture du continent nord-américain, la plus prégnante est apparemment l'idéologie environnementaliste, qui est partagée, semble-t-il au Québec, entre le pôle irrationnel et souvent mystique du « New Age » et la rationalité des sciences écobioécologiques. Tantôt fiction, tantôt science, l'écologie déclare un autre monde possible où la santé, la sécurité et le bonheur sont accessibles. Toutefois, il est souvent difficile de savoir, dans le langage comme dans les faits, ce qui est fiction et ce qui est science du réel.

Les meilleurs indices de la sensibilité environnementaliste se repèrent, dans les discours, à une évaluation inquiète ou dramatisante des faits de société : « les sols agricoles sont gaspillés... les ceintures boisées sont à protéger... l'agriculture est un patrimoine que l'on perd ». Ces évolutions existent bien et sont vérifiables, mais pourraient, avec une idéologie autre, entraîner des évaluations différentes. Souvent, l'accent est mis plus sur ce qui disparaît (le sol agricole) que sur ce qui est gagné (une diversification des formes de production et de mise en marché). Ce type de pensée engendre des pratiques didactiques de conservation et de mise en valeur, pour le public, des ressources menacées : les centres d'interprétation. Ceux-ci s'appuient sur les connaissances scientifiques qui fondent leurs certitudes sur des mesures pour analyser et sur des normes pour juger et agir. Le passage de la fiction au réel et du réel à la fiction se fait sans que l'on y

prenne garde. Par exemple, la notion de ferme biologique qui utilise du fumier biologique, lui-même issu d'animaux biologiques qui n'ont consommé que des aliments biologiques, etc., est une fiction écologiste respectable. Le fonctionnement évoqué est bien celui d'une ferme réelle, mais l'idée directrice est une véritable utopie, construction rationnelle d'un monde idéal, en circuit fermé, préservé des dangers du monde réel. Elle paraît pourtant crédible et est acceptée comme telle par le sens commun qui y trouve une forme symbolique cohérente, une figure emblématique de la résistance sociale face au risque perçu de dérèglement ou même de destruction de la planète. Devenu héros d'un combat de portée mondiale, le fermier écologique devient, pour certains, une figure culte, quasi légendaire, d'un mythe moderne, celui de la planète malade.

Sous d'autres formes, l'idéologie environnementaliste joue en permanence de l'ambiguïté des arguments auxquels elle fait référence ; si elle plaide pour la protection des marais épurateurs, elle s'appuie sur des faits réels : la capacité épuratrice des milieux humides, établie par les scientifiques et mise en œuvre dans les techniques de lagunage biologique, n'est pas une fiction. Par contre, la référence récurrente à la forêt amazonienne, poumon vert de la planète, n'est sans doute qu'une belle métaphore. De même qu'un film culte, selon Umberto Eco [5], doit son succès à sa dissociation possible en de nombreuses séquences-clichés, les scénarios écologiques captivent le public grâce à la répétitivité des poncifs faciles à valeur de modèle : l'étang et ses écotones, les arbres morts creux, la tourbière en danger, les rapaces menacés, les mauvaises herbes exotiques envahissantes, la ville diabolique, etc. Il semble que la société québécoise ait assimilé ces valeurs très médiatisées comme celles d'un projet les concernant collectivement, sous la forme d'un récit fondateur de la vie individuelle et collective, adossé à la connaissance scientifique. Ce récit, mi-mythique, mi-scientifique, investit tous les lieux prêts à signifier : la forêt, le fleuve, le marais, et cherchera sans doute à conquérir les espaces agricoles fragilisés par la conquête urbaine et récemment protégés.

Le nouveau marché des biens symboliques

L'apparition de ces nouveaux processus culturels propres à l'agriculture urbaine a un coût économique et politique. D'une part, le droit de propriété est sérieusement limité (la notion de vocation des sols chère aux pédologues et aux écologues s'en trouve respectée à la lettre). D'autre part, les nouveaux parcs de nature, comme le parc agricole de Montréal (6 millions de dollars), coûteront cher à la collectivité. Chaque investissement consenti par les pouvoirs publics pour aider l'espace agricole à assurer sa mutation culturelle en fonction de finalités esthétiques et symboliques est une étape amenant, malgré eux peut-être, l'agriculture et les agriculteurs à entrer dans le marché des biens symboliques. Il s'agit en effet, dans ce domaine, autant de nourrir et de créer des emplois que de satisfaire une demande de biens immatériels : distinction sociale, identité sociale, patrimoine naturel et culturel, esthétique. Ce qui revient à dire que la question nouvelle de l'agriculture urbaine peut être examinée à la lumière des désirs récurrents de la société occidentale : être différent de l'Autre, être semblable au Même, vivre ensemble, se reproduire au-delà de la mort et jouir, de son vivant, des plaisirs du paysage et du jardin. Ils dépassent largement les besoins fonctionnels de loisir, de sécurité et de santé auxquels les discours politiques réduisent fréquemment les désirs des Québécois ■

Remerciements

Avec la collaboration amicale de Bruno Gadrat, professeur adjoint à l'École d'architecture de paysage de l'université de Montréal. Ce texte a été élaboré, après quelques courts séjours à Montréal, dans le cadre de la coopération franco-québécoise et du programme de recherche « Agriculture urbaine » dirigé à l'ENSP par P. Donadieu et A. Fleury.

Références

1. Donadieu P. *L'espace agricole et les limites de la ville*. CR Acad Agric Fr 1996 ; 82 : 133-9.
2. Dansereau P. *Envers et endroit*. Montréal : Fidès, 1994.
3. Berque A. *Les raisons du paysage*. Paris : Hazan, 1995 ; 190 p.
4. Hunt JD. *L'art du jardin et son histoire*. Paris : Odile Jacob, 1996 ; 113 p.
5. Eco U. *Six promenades dans les bois du roman et d'ailleurs*. Paris : Grasset, 1996 ; 190 p.

Résumé

Dans la communauté urbaine de Montréal, au Québec, les fonctions prises en charge par les espaces agricoles et les agriculteurs ne se limitent pas à la production de biens agroalimentaires. Ils contribuent aussi à organiser le territoire périurbain et à le rendre plus attractif que les centres denses ; ils favorisent notamment les loisirs et l'habitat recherchant les qualités de vie à la campagne, permettent le développement des pratiques pédagogiques liées à la vie agricole et créent dans les jardins communautaires les conditions favorables à une sociabilité locale.

L'espace agricole, les agriculteurs et les jardiniers sont donc des facteurs d'amélioration de la qualité de vie urbaine. Cette interprétation de l'évolution des liens entre les pratiques sociales urbaines et agricoles est replacée dans le cadre de l'idéologie environnementale très puissante au Québec. Elle révèle un nouveau marché des biens et services symboliques : les valeurs patrimoniales, identitaires et esthétiques inspirent de plus en plus un échange entre ville et campagne dont l'enjeu est le contrôle par les puissances publiques et privées.